NON au privé au CHU de Toulouse.

Réintégration dans le public du brancardage et de l'entretien

Depuis plusieurs jours, la direction du CHU de Toulouse a privatisé le brancardage du bâtiment d'urgences de Purpan au profit de la société ARCOLE St Christophe (ASC groupe).

Dans la nuit du 1er au 2 septembre 2015, les brancardiers du privé excédés par les pressions et la surcharge de travail ont quitté leurs postes. Les brancardiers fonctionnaires présents sur le bâtiment PPR ont du pallier à leur absence pour assurer la continuité des soins. Cette situation à mis en danger les patients et les brancardiers de PPR.

Les brancardiers recrutés par la société ARCOLE St Christophe (ASC groupe):

- Sont embauchés en CDD comme auxiliaires ambulanciers dont la convention collective est très défavorable, payés au rabais.
- Sont mis en danger par ARCOLE St Christophe (ASC groupe) et le CHU de Toulouse car ils n'ont pas de formation de soignants.
- Doivent être intégrés dans la fonction publique hospitalière pour pouvoir avoir accès à la formation et a un statut digne.

Cet évènement confirme que le privé est totalement inadapté à l'Hôpital Public et le CHU de Toulouse doit immédiatement réintégrer le brancardage mais aussi l'entretien et les fonctions privatisées dans la fonction publique. Une expertise pour risque grave au service de brancardage de tout le CHU a été votée par toutes les organisations syndicales au Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail, le 31 août 2015...

Les restrictions budgétaire et la course à la productivité du gouvernement dans les hôpitaux impose des restructurations aberrantes et dangereuses. La privatisation effective ou rampante des hôpitaux doit cesser immédiatement, le plan de 3 milliard d'économie doit être abrogé et le projet de loi Santé doit être retiré car il encourage la course à la productivité.

Le 17 septembre 2015 à 14h, en parallèle de la mobilisation qui reprend à l'AP-HP, un rassemblement gréviste sera organisé dans le hall des bâtiments du CHU dont un devant le bâtiment des urgences.

Contact presse:

HARRAT Ahmed : 06-22-86-19-23 Syndicat PURPAN : 05-61-77-77-08